



MONTCORNET, Le 03 Avril 2023

COMMUNES D'ARREUX- CLIRON- HARCY-
LONNY- MONTCORNET- RENWEZ - SORMONNE

Objet : Evolution des Services et Tarifs

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années ou plus récemment vous faites confiance aux services du SIRAE, nous l'avons construit au fur et à mesure, pour répondre au plus près de vos préoccupations.

En effet, la création du SIRAE en 1992, a été motivée par le souci et l'ambition d'offrir un service adapté aux besoins des familles et de contribuer à l'attractivité des communes rurales et péri-urbaines qui composent le syndicat.

La structure s'est créée grâce aux rencontres menées par la Caisse Allocations Familiales des Ardennes dans les territoires et notamment lors du Congrès des Maires de 1991.

Fort de quoi, dès les premières années de fonctionnement, la structure s'est mobilisée pour être éligible et intégrer les différents dispositifs pour bénéficier de l'aide, de l'accompagnement au développement par les services de la Caf, tant dans la dimension technique, pédagogique que financière.

Le schéma économique acté par la gouvernance du SIRAE s'est toujours construit à partir des contributions suivantes :

- Participations des familles,
- Soutien de la CAF au travers des différents Contrats Temps Libre, Enfance Jeunesse et maintenant Convention Territoriale Globale (CTG), qui consolident les prestations de services liées à l'activité.
- Subventions de l'Etat par les aides à l'emploi, et les exonérations de charges liées avec les emplois aidés.
- Cotisations des communes membres du SIRAE,

Aujourd'hui, le SIRAE se trouve dans une situation financière délicate à cause des contraintes suivantes :

- Evolution du coût des prix et des services
- Modification des aides à l'emploi par l'Etat,
- Modifications des dispositifs de soutien de la CAF (transition entre le CEJ et la CTG)

Cette situation, nous oblige si nous voulons maintenir les services d'accueil, d'animations et de restauration du SIRAE, à modifier nos tarifs aux familles et augmenter les cotisations communales.

Les cotisations communales augmenteraient de 58,55 % et la participation des familles suivant la grille jointe en fonction des revenus et de la taille de la Famille.

Les augmentations sont importantes mais elles se situent dans les tarifs des structures d'accueil de notre département.

Les conditions d'inscription et de gestion sont également modifiées afin d'affiner au mieux la qualité du service et les coûts.

Par obligations et avec regrets, ces dispositions s'appliqueront à partir du 01 Mai 2023 après validation par les Elus à la date du 03 Avril 2023 en Comité Syndical.

Depuis plusieurs mois, au vu de la crise économique, nous **travaillons avec le Comité syndical et les Maires pour adapter, optimiser et maintenir ces services indispensables à notre territoire.**

Nous continuerons à rechercher des nouvelles solutions pour permettre de répondre au mieux à vos attentes.

Restant à votre disposition pour échanger sur les contraintes et les dispositions, nous vous proposons un temps de rencontre le Mercredi 12 Avril 2023 18H00 à la Mairie de Renwez.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes meilleures salutations,

Le Président du SIRAE,



Régis DEPAIX

Pièce jointe : Documents familles et Barème

Siège Social : 2 rue des Vieux Près, 08090 MONTCORNET, tél. : 03.24.59.32.44, Mail : contact.sirae@orange.fr
Président, Régis DEPAIX : 03.24.54.98.54, Vice-Présidentes : Michelle DUPIN : 06.50.26.59.42 et Céline FLANDRE : 06.20.39.79.55
Directeur : Stéphane FAYTRE : 06.08.73.37.53
Accueils : ARREUX : 03.24.53.01.93, CLIRON : 03.24.54.80.63, LONNY : 03.24.54.95.96, HARCY : 03.24.35.11.32,
RENEWZ : 03.24.54.56.04, MONTCORNET : 03.24.53.33.93, SORMONNE : 03.24.35.01.36
SIRET : 25080206300017 APE : 8412Z